

**Objet :** Vaccination Covid

Madame, Monsieur, Chers Nonnais-Bretêchois,

Nous suivons tous l'actualité sanitaire et nous constatons que l'organisation de la vaccination est très compliquée. Cette organisation est directement gérée par l'État et nous sommes en mesure de vous apporter les précisions suivantes.

Dans notre département, c'est donc le Préfet des Yvelines qui, en liaison avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) décide des lieux et dates d'ouverture des centres de vaccination.

Mi-décembre, Saint-Nom-la-Bretèche a fait connaître sa candidature auprès de l'ARS. Depuis, notre Communauté de Communes Gally Mauldre, en tant que telle, a aussi fait connaître son souhait d'accueillir un centre de vaccination.

La commune de Crespières (centre géographique de notre territoire) a été retenue par le Préfet pour compléter le maillage yvelinois. Nous espérons une ouverture début mars au mieux, mais aucune date précise n'a pour le moment été communiquée.

Nous manquons aussi d'informations sur le rythme d'approvisionnement en vaccin et l'Union des Maires des Yvelines vient d'ailleurs de publier un communiqué de presse, pour contester la communication ministérielle visant à imputer aux élus la responsabilité de la situation actuelle.

Nous sommes donc dans l'attente d'informations complémentaires que nous vous communiquerons dès qu'elles seront disponibles.

Entre temps nous recommandons aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes vulnérables de continuer d'essayer d'obtenir un rendez-vous auprès des différentes plateformes **[www.sante.fr](http://www.sante.fr)** ou **[www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)** ou d'appeler le **0800 009 110** (numéro vert 7j/7, de 6h à 22h).

Notre CCAS s'organise pour assister les personnes ne disposant pas de moyens informatiques et les aider à trouver un rendez-vous.

Le PAM des Yvelines (Pour Aider à la Mobilité) propose de son côté un service de transport gratuit pour la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans, bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou de la CMI (Carte Mobilité Inclusion mention invalidité). Informations disponibles sur <https://bit.ly/2KAXeCN>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Nonnais-Bretêchois, l'expression de mes salutations sincères et dévouées.



Le Maire,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté  
de Communes Gally-Mauldre,

Gilles STUDNIA

